

MAI 2017 - N° 469

le *Védranais*

PORTES OUVERTES au Pôle Enfance et Familles





Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

Le peuple français vient d'élire un jeune Président de la République, soutenu par un mouvement sortant des partis classiques de gouvernement. Je tiens donc à féliciter Mr Emmanuel MACRON.

Si vous avez largement voté pour le candidat d'en marche !, je ne veux pas oublier ceux qui ont fait d'autres choix. Cette élection ne suscite pas l'enthousiasme et la responsabilité du nouveau chef de l'Etat est immense. Il va devoir, avant tout, rassembler les françaises et les français, meurtris par les difficultés de la vie, par une classe politique vieillissante et en pleine recomposition avec l'arrivée des jeunes générations. A l'heure où j'écris ces mots, nous ne connaissons pas encore le nom du Premier Ministre et les membres de son gouvernement. De ces choix, nous saurons si la page est définitivement tournée. Alors nous devons, ensemble, rentrés dans cette nouvelle ère. Je compte sur vous pour venir voter, cette fois, sur le choix de votre député les 11 et 18 juin prochain.

Que devons nous retenir de l'expression de ce vote présidentiel ? S'il a suscité de la frustration, il montre aussi que les électeurs demandent aux élus de l'authenticité, de la proximité, de l'écoute, de la sérénité et du respect de la parole donnée. Mais aussi de la fermeté, de l'ordre et de l'exemplarité. Les françaises et les français n'en peuvent plus des affrontements et des calculs politiques qui ne résolvent rien des problèmes du pays. Nous observons une forte attente pour un retour à une situation politique et économique vertueuse dans le respect des valeurs sociales qui sont notre marque de fabrique et que le monde nous envie. Mon équipe et moi-même sommes très à l'aise avec l'état d'esprit de cette nouvelle donne, que nous essayons de porter depuis 2008.

Pour ces raisons, il me semble que les élus de l'opposition devraient aussi en tirer les conséquences et en finir avec les affirmations insidieuses et infondées, qu'ils expriment chaque mois dans ce bulletin à propos de la gestion municipale. Le débat politique est une chose, jeter le discrédit sur des citoyens en charge des affaires de la ville en est une autre. La politique moderne, ce n'est plus cela !

Souhaitons que chacun fasse son profit de ce nouvel élan pour élever son expression politique et citoyenne à un niveau convenable.

Fort de vos attentes, de vos exigences, je continuerai à conduire notre Ville vers cet idéal, en veillant à protéger à nos intérêts.

*Le Maire,
Stéphane Briend*

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3 050 exemplaires

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier COLLIOU, Jean-Marie MOUNIER,
Nicolas QUIGNARD, Laurence LUCAS, Maryse Ecolan
Daniel ETESSE (suppléant), Daniel TANGUY,
Alexandre TAILLARD, Darline CADET (référente mairie)

Maquette & Rédaction :

Pascal COGNEAU - 06 27 28 34 43

Réalisation et Impression :

Communicolor Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations, Pentacle

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.fr

Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT 2017 pour les non Plédranais :

18,70€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie



REMISE DES ARTICLES :

en **mairie** ou par courriel: mairie@ville-pledbran.fr

Plédranais de juin/juillet 2017

au plus tard le **jeudi 25 mai** dernier délai.

Distribution à partir du 20 juin

Plédranais de août/septembre 2017

au plus tard le **jeudi 22 juin** dernier délai.

Distribution à partir du 22 août

RAPPEL : Tout article remis en mairie après la date indiquée à chaque numéro du Plédranais ne pourra être publié. Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

Conseil municipal du 28 mars 2017

Tarifs municipaux, écritures et rénovation du foyer

■ COMPTE DE GESTION

Le Conseil Municipal a approuvé le compte de gestion 2016 de M. le Chef de service comptable de la Trésorerie de St-Brieuc Banlieue, dont les résultats, identiques à ceux des comptes administratifs 2016, sont les suivants :

- Budget général : excédent de 2 210 062,16 €
- Budget EHPAD : excédent de 215 536,75 €
- Budget lotissement des Coteaux : déficit de 4 967,66 €

Vote : à l'unanimité.

■ BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif 2016 du budget général qui se solde par un excédent : en section de fonctionnement : 1 671 070,75 € et en section d'investissement : 538 991,41 €, soit un excédent total de 2 210 062,16 €. Il décide de reporter une partie de l'excédent de fonctionnement :

- à l'article 002 en recettes de fonctionnement : 1 003 770,75 € et à l'article 1068 en recettes d'investissement : 667 300,00 €.

Vote : à l'unanimité.

■ BUDGET ANNEXE EHPAD BEL-ORIENT

Le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif 2016 du budget annexe de l'EHPAD Bel Orient – Immobilier qui se solde par un excédent : en section de fonctionnement (132 936,81 €) et en section d'investissement (82 599,94 €), soit un excédent total de 215 536,75 €. Il décide de reporter l'excédent de fonctionnement à l'article 1068 en recettes d'investissement pour 132 936,81 €. Idem le budget primitif 2017 de l'EHPAD (Résidence Bel Orient) pour la partie Immobilier en excédent de 54 500 € en section de fonctionnement (les dépenses étant estimées à 95 000 € et les recettes à 149 500 €) ; en équilibre, en dépenses et recettes, en section d'investissement à la somme de 304 600 €, la provision pour

grosses réparations ayant été inscrite en « Travaux de bâtiments » (compte 2313). Elle s'élève à un montant de 226 400 €. Vote : à l'unanimité.

■ BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES COTEAUX

Le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif 2016 du budget annexe du lotissement des Coteaux qui se solde par un excédent en section de fonctionnement de 19 922,42 € et par un déficit en section d'investissement de 24 890,08 €, soit un déficit total de 4 967,66 €. Il décide de reporter l'excédent de fonctionnement à l'article 002 en recettes de fonctionnement pour 19 922,42 € et décide de reporter le déficit d'investissement à l'article 001 en dépenses d'investissement pour 24 890,08 €. Le Conseil Municipal a aussi décidé d'adopter le budget primitif 2017 du lotissement des Coteaux avec en fonctionnement : la somme de 233 760,00 € en dépenses et la somme de 253 682,42 € en recettes. En investissement : la somme de 24 890,08 € en dépenses et la somme de 233 760,00 € en recettes.

Vote : à l'unanimité.

■ BUDGET PRIMITIF

Le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2017 (budget général) équilibré,

- à la somme de 6 797 000 € en section de fonctionnement,
- à la somme de 5 132 800 € en section d'investissement.

Vote : « Pour » 23 voix – « Contre » 6 voix (M Raoult, J-C Rouillé, J-M Déjoué, P Quintin, M Ecolan, D Etesse).

■ TAXES LOCALES : TAUX

Le Conseil Municipal, ne souhaite pas faire évoluer les taux afin de ne pas pénaliser les ménages Plédranais, a décidé d'adopter les taux suivants pour 2017 en matière de fiscalité directe locale. Celui-ci s'intègre cependant dans le cadre du pacte de confiance et de gouvernance avec Saint-Brieuc Armor Agglomération

qui a convenu de mettre en place un taux moyen pondéré à l'échelle des 4 anciens EPCI.

Taxe d'habitation : 23,02% (-0.10 %)

Taxe sur le foncier bâti : 23.63% (-1.88%)

Taxe sur le foncier non bâti :

97.17% (- 0.94%)

Votes : à l'unanimité

■ MOTION DE SOUTIEN A L'AGRICULTURE

Face à la gravité dans laquelle se trouve le monde agricole, le Conseil Municipal a décidé d'apporter son soutien au monde rural afin que soit intégré dans le débat politique du moment la place de l'agriculture dans notre économie nationale et de définir son avenir pour la prochaine législature. Il demande un juste partage des marges afin que les éleveurs puissent vivre dignement de leur métier. Le maintien des exploitations agricoles est primordial pour la survie de nos communes. Vote : à l'unanimité

■ AVENANT N°2 AU REGIME INDEMNITAIRE

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'actualiser, à compter du 1er avril 2017, le régime indemnitaire, par la confirmation du maintien de la majoration de 40 € brut mensuels destinée à valoriser la manière de servir des agents, mais avec de nouvelles modalités de versement ;
- de le mettre en œuvre par avenant n°2 à la délibération du 27 novembre 2012 conformément aux modalités détaillées ci-dessus.

Vote : « Pour » 23 voix – « Contre » 6 voix (M Raoult, J-C Rouillé, J-M Déjoué, P Quintin, M Ecolan, D Etesse)

■ PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler la convention instituant avec les parties signataires (département des Côtes d'Armor, Caf des Côtes d'Armor, Education Nationale – académie de Rennes) la mise en place du projet éducatif territorial et

de son entrée en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2017.

Vote : à l'unanimité

■ AMENAGEMENT ESPACE BOIS

Le Conseil Municipal, en complément de la délibération du 20 décembre 2016 qui actait le principe de recevoir un fonds de concours d'investissement jusqu'à 100 000 € de la part de Saint-Brieuc Agglomération, pour la réalisation de travaux d'aménagements des espaces du bois, a nommé un Comité de pilotage composé de : M. Le Maire, M. Yann LOZACH, Mme Annick BANNIER, M. Olivier COLLIOU, Mme Karine QUINTIN, M. Jean-Claude ROUILLÉ, suppléante Mme Patricia QUINTIN. Le plan de financement à hauteur de 192 000 € HT a aussi été approuvé.

Vote : à l'unanimité

■ REPRISE DE VOIRIE LOTISSEMENT "L'ORÉE DU BOIS"

Les voiries et espaces verts cadastrés A 2421, A 2400 et A 2401 peuvent être désormais repris gratuitement dans le domaine public de la commune.

Vote : à l'unanimité

■ CONCERT DE O'CONNOR/LE BIGOT

Tarif unique à 5 € à la médiathèque qui accueille le mardi 6 juin prochain, à 20 h 30, le duo Gerry O'Connor / Gilles Le Bigot en concert.

Vote : à l'unanimité

■ TARIF ENFANCE JEUNESSE

Le Conseil Municipal a décidé d'adopter les tarifs « Enfance / Jeunesse » à compter du 10 juillet 2017.

Retrouvez les tarifs :
ACCUEIL DE LOISIRS
ACCUEIL DE LOISIRS D'ETE 3-12 ans
ACCUEIL PERISCOLAIRE
 sur www.pledran.fr



Accueil du site > Plédran > Les élus > Le Conseil municipal

■ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subventions ci-dessous proposées au titre de 2017, sous réserve d'avoir obtenu les dossiers complets des destinataires concernés. Vote : à l'unanimité

COMMUNE	Versées en 2016	BP 2017
Amicale des employés communaux		
Départ en retraite / Noël des enfants	2 863 €	4 760 €
Ass. Arts Plastiques	1 320 €	660 €
Ass. Musicale	3 960 €	3 740 €
Ass. Plédr'En Danse (Modern Jazz)	6 112 €	7 008 €
Ass. Viet Thai Chi	-	52 €
Back In Clash	900 €	728 €
Bourse Jeunes	900 €	2 000 €
Buggy Racing Club Tous Terrains	52 €	- €
Club Futsal Plédran		225 €
Comité des Fêtes	500 €	500 €
Comité de Jumelage	-	1 000 €
CSP Football	5 632 €	5 248 €
CSP Tennis	2 835 €	2 600 €
Donneurs de sang de l'ANSE	110 €	110 €
Judo Club Plédranais	2 444 €	2 565 €
Les Mini-Navigateurs	104 €	552 €
Pledr'en scene	1 100 €	935 €
Union pongiste	840 €	988 €
TOTAL COMMUNE	29 672 €	33 671 €
HORS COMMUNE	Versées en 2016	BP 2017
ADAPEI 22	35 €	35 €
ADOT 22 (dons d'organes)	35 €	35 €
AIR 22 Association Insuffisants Rénaux	35 €	35 €
Animation Loisirs à l'Hôpital / Les Blouses Roses	35 €	35 €
Ass. "Quatre Vaulx - Les Mouettes"	35 €	- €
Aviron Club du Gouët	15 €	- €
BMX Tréguieux	330 €	285 €
Bretonne Gymnic Club	315 €	390 €
Centre Hélio Marin	-	70 €
Club VTT des Côtes d'Armor - Hillion	75 €	- €
Croix Rouge - Antenne St Brieuc	35 €	35 €
Fines Lames Hénonnaises	15 €	- €
GRS Amicale Laïque - Langueux	45 €	60 €
JALMAV	35 €	35 €
Les as du Volant	225 €	- €
Les bébés dans l'eau	210 €	210 €
Le Cercle des Nageurs	270 €	195 €
La ligue contre le cancer - St Brieuc	35 €	35 €
Police Sport prévention	1 400 €	1 000 €
Quintin Roller Club	-	15 €
Restaurant du cœur	250 €	250 €
Rugby Club - St Brieuc	180 €	210 €
SBH Handisport	30 €	- €
Sonérien Ha Hanerien Vreizh St Brieuc	-	15 €
Tréguieux athlétisme	135 €	195 €
Union athlétique de St Brieuc	75 €	15 €
Club des sports de glace d'Armor	225 €	120 €
TOTAL HORS COMMUNE	4 075 €	3 275 €
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	Versées en 2016	BP 2017
Club Futsal Plédranais	300 €	555 €
Novice Rider	-	300 €
Plédran Gaelic Football Club	-	300 €
TOTAL SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	11 231 €	11 155 €
TOTAL	44 978 €	38 101 €
Réserves		5 899 €
TOTAL SUBVENTIONS PROPOSÉES	44 978 €	44 000 €

Etat Civil

Naissances

- FLAMENT Malo, 25 mars, 7 rue Charles le Goffic
- DIAS COELHO MACHADO Lucas, 5 avril, 5 rue des Fougères
- LE MOINE Romy, 17 avril, 16 rue des Coquelicots
- URVOY Romy, 18 avril, 22 rue de la Ville Née

Mariages

- VANDERWEE Régis, électricien, PLEDRAN 17, rue de la Ville Jossot et LE BIANNIC Elodie, aide-soignante, PLEDRAN, 17, rue de la Ville Jossot
- DODARD Georges, employé de restaurant, PLEDRAN, 19, rue des Coquelicots et QUINQUENEL Gérardine, aide-soignante, PLEDRAN, 19, rue des Coquelicots
- HELLIER Thomas, ingénieur, CHAVILLE, 2, (92) rue de la Passerelle et PHARAON Audrey, infirmière, CHAVILLE, (92) 2 rue de la Passerelle

Décès

- HAMON née FLEURY Ghislaine, 56 ans, PLEDRAN « Launay Hulin »
- ROLLAND Georges, 87 ans, PLEDRAN, « le Vieil Aulnay »



JEUNES FILLES ET GARÇONS, VOUS AVEZ 16 ANS

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. **Cette démarche est obligatoire.** Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire. Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC). (Présenter le livret de famille et la carte nationale d'identité).

Elections Législatives des 11 et 18 juin 2017



Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h !

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale, pour 5 ans.

Les 577 circonscriptions sont ainsi réparties : 539 en France métropolitaine, 19 dans les départements d'Outre-Mer, 8 dans les collectivités d'Outre-Mer et 11 représentant les Français de l'étrangers. Chaque circonscription regroupe en moyenne 125 000 habitants.

Dans les Côtes d'Armor, 5 circonscriptions : les électeurs plédranais votent dans la 1^{re} circonscription qui comprend les cantons de St-Brieuc, Plérin, Langueux, Ploufragan et Chatelaudren. 2^e circonscription du Pays de Dinan, 3^e circonscription de Lamballe-Loudéac, 4^e circonscription du Pays de Guingamp et la 5^e de Lannion-Paimpol.

Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à deux tours.

EMPLACEMENT DES BUREAUX DE VOTE

- Bureau n° 1** Complexe Horizon : salle Louis Guilloux, rue Jacques Prévert
- Bureau n° 2** Complexe Horizon : hall, rue Jacques Prévert
- Bureau n° 3** Complexe Horizon : hall, rue Jacques Prévert
- Bureau n° 4** Groupe scolaire Maria et Maurice Letonturier, allée des Ecoliers
- Bureau n° 5** Groupe scolaire Maria et Maurice Letonturier, allée des Ecoliers
- Bureau n° 6** Restaurant scolaire des Coteaux, rue Roger Vercelet

LA PIÈCE D'IDENTITÉ EST OBLIGATOIRE

(rappel du plédranais n° 468 d'avril 2017)

Carte nationale d'identité, Passeport (en cours de validité ou périmés), carte vitale avec photographie, permis de conduire etc....

Par contre, si l'électeur est bien inscrit sur la liste électorale de Plédran, la carte électorale n'est pas indispensable.

PROCURATIONS

(Rappel du Plédranais n° 467 de mars 2017)

Pour voter par procuration, vous devez vous présenter au commissariat ou au Tribunal d'Instance, muni(e) d'une pièce d'identité. Il est impératif que la personne mandatée soient inscrite sur la liste électorale de la même commune que l'électeur absent.

Fête de la musique, salle des Coteaux

Vendredi 23 juin, à partir de 19h

Comme de coutume, l'association musicale de Plédran ouvrira les festivités en présentant le travail de ses élèves (classes de guitare, batterie, piano, accordéon diatonique, violon, ateliers voix adolescents et adultes, chorale d'enfants...). Viendront également enchanter nos oreilles les choristes de l'atelier vocal adultes de l'Office Culturel de Trégueux qui interpréteront, avec les choristes plédranaïses, un medley des Beatles. La soirée se poursuivra sur le rythme de la danse avec des initiations à la Country et à la Zumba. Pour clôturer cette Fête, le DJ Jean-Michel Goréguès sortira ses platines !

Buvette et restauration proposées par l'association musicale de Plédran.



Rappel heures d'ouverture au public de la salle Horizon : Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 ; mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.
Et cet été : fermeture de la salle Horizon du 14 juillet au 15 août inclus.

Salon des peintres et sculpteurs

samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre 2017



2^e édition

La Mairie de Plédran organise les 30 septembre et 1^{er} octobre prochains, un Salon dédié aux peintres et sculpteurs à la Salle Horizon.

Tout au long de ce week-end, artistes professionnels et amateurs vont pouvoir exposer et proposer des démonstrations de leur Art. Ce salon sera ouvert au grand public.

La participation à ce Salon est gratuite pour les exposants. Si vous êtes intéressé, vous pouvez adresser votre candidature accompagnée d'un press-book de vos œuvres à l'adresse suivante avant le 15 août 2017 : Mairie de Plédran – Salle Horizon – BP 5 – 6 rue du Centre – 22960 Plédran ou par mail : spectacles@horizonpledran.com

Salon ouvert au public le samedi 30 septembre de 14h à 18h et le dimanche 1^{er} octobre de 10h à 17h.



Un Pumptrack à Plédran

*Glisse sur eau comme le surf, le kite surf... Glisse sur neige comme le ski, le snowboard...
Glisse sur terre comme le bmx sur piste et VTT en sentiers et chemins...
Glisse sur béton et autres matériaux : comme les skateparks...*



A l'initiative de jeunes Plédranais constitués aujourd'hui en Junior Association « Novice Rider » et avec le soutien de la mairie via l'Espace Jeunes, Plédran sera bientôt pourvue d'un Pumptrack. Equipement de glisse universelle, ce parcours permet à tous d'expérimenter une sensation de glisse sur trottinette, skate, roller, vélo,... et même à pied. C'est un réel plaisir aux sensations de glisse, de déplacement, de communion avec le groupe avec lequel vous vous amusez.

LE PUMPTRACK EST LUDIQUE

Le Pumptrack permet aussi une activité liée au sport/fitness : bien que très amusant et plaisant, l'effort procuré sur le tracé agit autant sur le rythme cardiaque (accélération cardiaque), le renforcement des jambes (mollet, quadriceps, ischios jambiers, fessiers) que le renforcement de la structure haute du corps (bras, avant-bras, épaules, dos...). Ce travail sportif se fait sans efforts violents puisque le tracé demande juste de

suivre le relief. L'aspect fitness, car en mode débutant, tout le corps est sollicité (en vélo et trottinette). De plus, c'est un parcours de glisse qui engage à une approche pédagogique avec le développement de la motricité et de la mobilité de l'enfant sur un relief, la confiance de l'enfant et sa sociabilité avec le groupe.

Un tel parcours favorise aussi la rééducation fonctionnelle et adaptative : à pied pour des personnes en âge avancé et handicapé temporairement (fractures, entorse...) à vélo et trottinette pour une fin de convalescence (après plusieurs séances de kinésithérapie).

Enfin, véritable outil thérapeutique, les personnes âgées (à pieds), amputées (sur vélo) ou déficientes neurologiques (trottinettes) ont montré la prise de plaisir à se véhiculer et utiliser un support récréatif en leur procurant du plaisir et un bien être au niveau physique (renforcement musculaire et gainage).

Inauguration
prévue le
samedi 24 juin
2017

Ce nouvel espace de glisse, le premier du genre en Côtes d'Armor, doit voir le jour en juin. Vous le trouverez à côté de la salle omnisports. Ce projet s'inscrit au titre du PIA (Programme d'Investissements d'Avenir) en convention entre Plédran et Saint-Brieuc Armor Agglomération. Le financement de ce Pumptrack est rendu possible grâce aux soutiens financiers de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) pour 37 500€, la CAF des Côtes d'Armor pour 20 000€ et la ville de Plédran pour 37 500€.

Visites de quartiers les élus près de chez vous... date à retenir !

Samedi 10 juin 2017

9h30 – 10h	Le Créac'h (parking de la chapelle)
10h15 – 11h	Le Camp de Péran (site archéologique)
11h15 – 12h	Le Vau Ballier (carrefour de léanorin)

Pardon du Créac'h Le dimanche 18 juin 2017

Messe à 10h30

Vente d'apéritif et de gâteaux à la sortie de la messe

Réunion publique sur le PLU

Une réunion publique portant sur la traduction réglementaire du projet de PLU (règlement écrit et zonage) se tiendra le **mercredi 31 mai 2017 à 20h à la salle des Coteaux.**

Inscription pour l'année scolaire 2017/2018

Les parents qui désirent inscrire un enfant dans les écoles publiques de Plédran doivent effectuer une demande préalable en mairie. La démarche est la suivante :

❶ Inscription au service « Enfance/Jeunesse » sur rendez-vous, le dossier peut être pris préalablement en mairie.

Documents à fournir :

- Livret de famille
- Carnet santé de l'enfant
- Justificatif de domicile des parents

Si déjà scolarisé(e), certificat de radiation, à récupérer auprès de l'ancienne école (venant de l'académie de Rennes ou d'une autre académie).

❷ Admission à l'école sur rendez-vous auprès des directrices ou du directeur muni du certificat d'inscription délivré par la mairie.

Ville de Plédran - Service Enfance Jeunesse Vie scolaire

Tél. : 02.96.64.34.24 ou 02.96.64.34.20
enfance.jeunesse@ville-pledran.fr



Le chardon : comment s'en débarrasser ?

Redoutable envahisseur, le chardon use de tous ses atouts, notamment ses racines verticales et horizontales, pour proliférer dans nos jardins et nos champs. Fauchez, arrachez, pour venir à bout de sa résistance...

Symptômes

Le chardon des champs est fréquent partout en France, avec une prédilection pour les sols fertiles, frais et plutôt argileux. Il colonise de préférence les grandes cultures, les prairies et les cultures pérennes : vignes, vergers, pépinières...

Mode de vie

La difficulté à le maîtriser vient de la physiologie particulière de ce chardon vivace : il peut se multiplier par ses graines (jusqu'à 5 000 par pousse), mais le fait surtout grâce à son système racinaire qui lui permet de progresser par taches et lui assure une extraordinaire résistance.



Ses racines verticales peuvent descendre à plusieurs mètres de profondeur, et des rhizomes horizontaux, généralement situés sous la partie travaillée, stockent des réserves et émettent de nouvelles pousses, pendant que vous vous appliquez à extirper les premières. Ainsi apparaissent de petites rosettes, avant que ne sortent les deux premières feuilles, avec une marge hérissée de

minuscules épines et une face inférieure couverte de poils blanchâtres. La plante adulte, que chacun reconnaît, peut monter jusqu'à 1,50 m. Ses capitules fleurissent de juillet à octobre et sont butinés par de nombreux insectes et papillons... mais il est préférable d'intervenir avant.

Moyens de lutte

- Même si les chardons sont peu nombreux, évitez toute montée en graines par des fauchages ou arrachages successifs. Toute nouvelle pousse contribue (par la

photosynthèse) à renouveler les réserves des rhizomes. La multiplication des interventions finira par affaiblir la plante, avec un dernier fauchage en mai-juin, au stade bouton floral, au moment où les réserves de la plante sont au plus bas.

- Le compactage du sol favorise le développement des chardons, de même que l'usage de la motobineuse, en multipliant les fragments de racines susceptibles de reprendre.

- Un fauchage sous la pluie, qui permet à celle-ci de pénétrer dans le trou de la tige, entraînerait la mort du chardon.

- En cas d'invasion encore localisée, essayez un engrais vert étouffant à l'automne : vesce, seigle ou ray-grass d'Italie. Le chardon supporte également très mal la concurrence de la luzerne et du dactyle. Avant de remettre en culture, pratiquez le faux semis : quinze jours avant le vrai semis, préparez le sol comme si vous alliez semer et, juste avant de semer, détruisez toutes les herbes spontanées qui ont levé.

L'arme la plus efficace pour lutter contre les chardons sera votre PERSÉVÉRANCE...

Le liseron : l'étouffeur des plantations

Le liseron peut rapidement étouffer vos plantations, profitant de l'eau, de la lumière et des éléments nutritifs de la terre au détriment des plantes qu'on désire cultiver. On ne compte plus le nombre de techniques qui ont été développées par les jardiniers pour venir à bout de cette plante qui envahit leur jardin.

Il est malheureusement particulièrement difficile de s'en débarrasser car il se reproduit aussi bien par ses graines que par ses redoutables rhizomes. Différentes méthodes permettent toutefois d'éliminer le liseron, ou en tout cas de le limiter, à condition d'avoir de la patience. À défaut de pouvoir l'éliminer totalement, il faut accepter de vivre avec et lui rendre la vie difficile.

Il est donc recommandé d'agir préventivement autant que possible :

- Ne laissez jamais le liseron monter en graines, pour éviter au moins cette méthode de dissémination.
- N'utilisez pas dans vos plates-bandes d'outils rotatifs qui déchiquettent les rhizomes et les multiplient à l'infini. N'utilisez pas non plus de bêche, mais plutôt une fourche bêche, qui évite de casser les rhizomes du liseron.
- Paillez vos plates-bandes pour freiner le développement des adventices.

La technique manuelle

Si vous avez du temps à consacrer au désherbage, vous pouvez éliminer votre liseron manuellement. Éliminez les feuilles, et à plus forte raison les fleurs, régulièrement dès leur apparition : privé de chlorophylle, le liseron s'épuise peu à peu. Mais attention, avant de commencer, vous devez garder en tête que plus vous coupez les racines, plus l'adventice risque de se développer. Il faut donc vous montrer prudent. Sur les terrains meubles et sableux, ôtez les jeunes pousses manuellement en tirant le plus délicatement possible la base des plantes. Vous pouvez également employer une grelinette ou une fourche bêche qui permettra de remonter la terre en surface sans la retourner. Ôtez ensuite les rhizomes de l'adventice. Ce procédé est à faire tous les dix jours.

La solarisation

La solarisation est l'un des procédés les plus efficaces qui permettent de se débarrasser des mauvaises herbes.



De plus, elle a l'avantage d'être facile à réaliser. L'opération consiste tout simplement à couvrir le sol envahi de liseron d'une bâche noire épaisse. Ses extrémités doivent être correctement lestées. Durant deux ou trois mois, la bâche étouffe la végétation qui finit par ne plus se développer. Il est possible d'ajouter du paillis ou des feuilles mortes pour masquer la présence de la bâche et optimiser l'efficacité de la technique

Plantez des végétaux toxiques pour le liseron

Une autre manière de lutter contre le liseron est de planter à proximité des végétaux de la famille des tagètes, toxiques pour lui. Vous pouvez essayer l'œillet d'Inde, ou *Tagetes patula*, à vrai dire de manière plutôt préventive que curative. Ou passez à la vitesse supérieure avec *Tagetes minuta*, encore appelée *Tagetes nématocide*, plante de 2 mètres de haut, dont la racine sécrète des substances herbicides anti-liseron (et anti-nématodes).

Travaux routiers de printemps

Plusieurs chantiers de voirie vont avoir lieu dans les mois prochains :

- **12 mai au 15 mai** : route de Bel Air, du Rocher au Challonge, remplacement du revêtement routier.

- **12 mai au 15 mai** : route de Quesoy, de la sortie du bourg à la Croix de Piruit, remplacement du revêtement routier.

- **17 mai au 2 juin** : La Ville Folle, travaux d'extension du réseau Eaux Usées.

- **29 mai au 30 juin** : rue St Nicolas,

raccordement du lotissement les Baragans aux réseaux humides.

- **19 juin au 29 septembre** : rue du 8 mai 1945 et rue de Bel Orient, modification des réseaux humides.



Considérant que pendant les travaux, pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de réglementer la circulation ; ces routes seront fermées à la circulation sur la portion des travaux en cours. Des déviations seront mises en place et tout sera mis en œuvre pour éviter au maximum la gêne des usagers et des riverains.

Bon vent Isabelle !

Isabelle Cadoret a quitté la collectivité de Plédran le 28 avril 2017 pour rejoindre la mairie de Loudéac. Isabelle est arrivée à la Mairie de Plédran en tant qu'agent administratif, notamment à l'accueil du public, le 16 décembre 2002. Fonction qu'elle occupera jusqu'au 1^{er} décembre 2008, pour être ensuite détachée en tant qu'assistante des sénateurs successifs des Côtes-d'Armor, Mme Jacqueline Chevé et Mr Ronan Kerdraon, jusqu'au 1^{er} septembre 2013. Elle réintègre ensuite les services de la commune de Plédran au poste de secrétaire de direction et secrétaire des élus. Isabelle a toujours su faire preuve de professionnalisme, de discrétion, aussi bien, auprès des élus que de ses collègues de travail et administrés. Sa gentillesse était unanimement appréciée.

Tous nos vœux l'accompagnent pour la suite de sa carrière.

Bon Vent Isabelle !



Le Pôle Enfance et Familles



est un lieu d'animation pour tous les Plédranais: il s'adresse à toutes les générations de la petite enfance aux personnes âgées, en passant par la famille, de toutes origines sociales et culturelles. L'association Mosaïk est un équipement de proximité financé par la Caisse d'Allocations Familiales et la ville de Plédran. Elle participe au développement social local et mène des projets en concertation avec les acteurs locaux : habitants, associations et institutions. Son but est de répondre au mieux aux besoins des habitants en suscitant leur implication et en favorisant la mise en œuvre de leurs initiatives et participation.



L'équipe

Les locaux accueillent des permanences sur rendez-vous d'**assistants sociaux** de la Maison du Département. Ces permanences ont pour mission d'accueillir et d'aider toute personne ou famille en difficulté. Elles visent à mieux répondre à la demande des usagers.

LE RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS accompagne et informe les (futurs) parents sur les différents modes d'accueil, les modalités d'embauches dans le cadre d'un accueil individuel, l'accueil de l'enfant chez l'assistant maternel ou à domicile et le rôle du parent employeur. Les deux animatrices informent également les assistants maternels ou en devenir sur la profession, les droits, les obligations. Carine Gélard et Sophie Kerichard proposent des rencontres sur différents thèmes relatifs à la petite enfance pour les professionnels et mettent à disposi-



Carine GELARD
animatrice
du Relais

PORTES OUVERTES du Pôle Enfance et Familles le samedi 24 juin de 11h à 18h

Venez nombreux découvrir les services du Pôle Enfance et familles et passer un agréable moment pour petits et grands !

Au programme : Structures gonflables, Monsieur Hopla-bulle qui réalise de la sculpture sur ballon, et de nombreuses autres animations et ateliers...

Restauration et buvette sur place
Renseignements au 02 96 42 24 70.



Le Bureau



tion de la documentation et un accompagnement dans le travail au quotidien. Le relais c'est aussi un espace jeux gratuit destiné aux jeunes enfants et aux adultes qui les accompagnent.

Le service de **PROTECTION MATERNELLE INFANTILE** accueille les enfants de moins de 6 ans pour réaliser un suivi et accompagner et conseiller les parents. Et cela dans le cadre de consultations infantiles et permanence de puériculture. Les consultations infantiles sont sur rendez-vous assurées par le Docteur LE GRAND (médecin PMI) et Madame HUBY et LE GOUIC, puéricultrices. Des permanences sans rendez-vous le vendredi matin sont mises en place par les deux puéricultrices.

Espace PMI



Le Pôle Animation de la ville de Plédran

L'**ESPACE-JEUNES** est un accueil ouvert aux jeunes de 12 à 17 ans. L'équipe d'animation propose des animations variées allant de la pratique sportive, aux activités culturelles, aux séjours ainsi qu'aux sorties de loisirs mais aussi de les accompagner dans différents projets. L'espace-jeunes est ouvert le mercredi en période scolaire de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 19h à 22h30.

Les **TROUBADOURS** accueillent les enfants de 6 à 12 ans. En effet, une équipe d'animateurs proposent des activités et met en place des actions sur le temps de garderie, pendant les vacances scolaires et sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP).



Groupe d'animateurs



Les élus et l'équipe de direction du service Enfance-Jeunesse



59 donneurs : merci

59 donneurs, dont 12 nouveaux, se sont présentés à la collecte de sang qu'organisait l'établissement Français du Sang sur le site Horizon. « C'est un peu moins que la dernière collecte du samedi 21 janvier », remarque le président Jean-Marc Geyer « mais très encourageant pour l'avenir ». Les bénévoles de l'association de L'ANSE remercient tous les donneurs de s'être déplacés et les invitent dès à présent à venir encore plus nombreux à la **prochaine collecte qui aura lieu le samedi 7 octobre 2017 de 09h à 13h sur le site Horizon.**



Noces d'or Mr Morin Robert et de Mme Le Moine France



Mr et Mme Robert Morin demeurant 11 rue du Moulin Divy à Plédran ont célébré leurs noces d'or le samedi 4 mars 2017 en présence de Mr Stéphane Briend, Maire, de Karine Quintin Conseillère municipale déléguée et tous leurs proches.

Remerciements

Fabrice et Guénaëlle COLIN remercient la mairie, l'Amicale Laïque, Le CSP Football, l'école Maurice et Marie Letonturier ainsi que toutes les personnes qui leur ont apporté aide et soutien lors de l'incendie de leur maison.

Report du repas annuel du Comité de quartier de la Vallée de l'Urne

Le président et les membres du Comité de quartier de la Vallée de l'Urne, informe les habitants du quartier que le repas annuel prévu le samedi 24 juin 2017 est reporté au dimanche 1er octobre 2017 à 12h à la Salle des Coteaux. Le report est dû à un problème d'organisation. Merci d'en prendre bonne note.



Médiathèque de Plédran

MARDI 6 JUIN 2017 à 20h30

Duo Gilles Le Bigot & Gerry O'Connor en concert



Gerry O'Connor et Gilles Le Bigot ont séparément un parcours extrêmement riche. Gerry est respecté et reconnu comme étant l'un des plus grands violonistes d'Irlande. Il a créé, avec l'accordéoniste Martin O'Connor, le groupe SKYLARK, puis participé à l'aventure du groupe LA LUGH. Gilles est connu comme guitariste du groupe SKOLVAN, mais aussi pour avoir fait partie de prestigieuses formations telles que : BARZAZ, KORNOG ou L'HERITAGE DES CELTES pour ne citer que celles là.

Leur rencontre musicale s'est faite au sein du groupe LA LUGH au début des années 90, avec qui ils ont enregistré trois albums et tourné pendant plusieurs années à travers l'Europe jusqu'en 1999. Cette collaboration en duo a eu comme point de départ début 2005 l'album solo de Gerry « JOURNEY-MAN ». Gerry est, en effet, l'artisan (dans le sillage de sa mère, également violoniste) du renouveau d'un style musical de l'est de l'Irlande, où il réside depuis toujours.

Entrée : 5 €.
Renseignements et réservations : 02 96 64 35 35
Contact :
gilles.lebigot@gmail.com
www.gilleslebigot.com
www.gerryoconnor.net

Gilles et Gerry ont depuis enregistré un album « En Concert » en décembre 2005 et effectué une tournée en Australie en mars et avril 2006. Après le succès de leurs tournées bretonnes durant les étés de 2006 à 2013, la France, l'Irlande et l'Italie en 2011, le Canada en 2015, l'Allemagne, Suisse et le Luxembourg début 2016, leur musique continue à les conduire à travers le monde avec à chaque fois un grand succès.

Le concert met en avant le style très puissant et la virtuosité de ce violoniste hors pair, accompagné à la guitare par l'un des plus grands de la musique celtique.

MERCREDI 31 MAI 2017 à 15h30

Conteur-bricoleur René Wallior

Dans le cadre des Histoires du mercredi, René Wallior, notre conteur-bricoleur, revient nous voir. Cette fois, il nous emmènera en croisière avec des histoires houleuses, des contes aventureux, des tempêtes de mots. Tenez bon la barre !

Spectacle gratuit dès 3 ans.



MÉDIATHÈQUE



Horaires
d'ouverture
Du 1^{er} juillet au 31 août,
ouverture les lundis et
mercredis de 10h à 12h et
de 14h à 18h.
Fermeture annuelle
du jeudi 20 juillet au
dimanche 6 août inclus.

ASSOCIATION MUSICALE DE PLÉDRAN

Projet musical Rock en Stock

Après le succès du concert "Rock en stock" en mars 2016, le projet a été reconduit pour 2017. Il rassemblait les élèves des écoles de musique de Plédran Ploufragan, Languieux et Trégueux. Une première pour notre association qui vient de rejoindre le projet cette année !

Le 25 mars, les groupes de rock et de musiques actuelles se sont produits à la salle des Villes Moisan à Ploufragan. En parallèle, pendant les vacances de février, un stage de quatre jours animé par Sandra Enel sur l'attitude scénique a été proposé aux six musiciens de l'atelier musique actuelle ados, afin d'acquérir des outils pour développer et concevoir une prestation scénique de qualité, apprendre à mieux communiquer sur scène et avec le public, affirmer sa personnalité, se déplacer, travailler le regard, trouver une cohérence de groupe... Ce sont des apprentis musiciens ravis et métamorphosés qui ont mis en pratique leurs acquis au cours de l'audition du 11 mars 2017 à la salle des Coteaux avant de se produire aux Villes Moisan.



Audition suivie de son repas annuel

Samedi 11 mars 2017, l'association musicale de Plédran a présenté sa deuxième audition de la saison, à la salle des Coteaux. Professeurs, public et bénévoles ont répondu présent pour organiser, soutenir et apprécier la prestation de leurs apprentis musiciens et chanteurs, ce qui a fait de cette soirée un succès.



Ce sont environ 80 personnes qui ont prolongé leur soirée par le repas annuel de l'association qui a été, cette année encore, un bon moment de convivialité partagée. Le « rougail saucisse maison » était au menu. Que ce soit en formule à emporter ou sur place, ce plat a été apprécié des convives.

A l'issue du repas, un orchestre improvisé a fait danser petits et grands.

Après le spectacle "Rock en Stock" qui a eu lieu le 25 mars à Ploufragan, un nouveau rendez-vous musical de l'association s'est déroulé le samedi 20 mai 2017, pour sa grande audition à la Salle Horizon. Elle sera précédée d'un apéritif musical.

Inscription à la musique

L'association musicale de Plédran a réalisé un nouveau site internet entièrement gratuit, dont voici l'adresse :

www.associationmusical3.wix.com/asso-musique-pledran

Un dossier d'inscription pour l'année scolaire 2017/2018 sera mis en ligne dès le mois de juin sur le site.



350 joueurs au Loto de l'Amicale Laïque

Ambiance studieuse et concentration maximum, dimanche 9 avril, salle Horizon pour le loto de l'Amicale Laïque qui a rassemblé 350 joueurs, malgré la concurrence du beau temps. L'animation était assurée par Jacky, la star emblématique des lotos dans les Côtes d'Armor et l'organisation de la journée par une cinquantaine de bénévoles de l'Amicale. Les joueurs se sont adjugé 3 600 euros de lots essentiellement en bons d'achat. L'Amicale Laïque reversera les bénéfices de la manifestation aux écoles publiques, afin de financer les activités des enfants. **Prochaine action au calendrier de l'association, le départ des enfants de CM1 en classe découverte à Nantes et la Fête des Ecoles qui aura lieu sur le site Horizon le dimanche 4 juin 2017.**



Belle soirée réussie pour aider les écoliers du Bénin



L'association Plédran Association Solidarité (PAS) a organisé sa soirée galettes-crêpes annuelle le vendredi 7 avril ; une soirée qui a rassemblé de nombreux convives. Les bénévoles de l'association, remerciés par le président de PAS, Gérard Rault, ont préparé ce repas à but humanitaire. Les bénéfices sont aussi destinés à poursuivre l'agrandissement d'une école au village de Vakon, au Bénin. Une aide très précieuse pour les responsables de cette école béninoise, à laquelle l'association plédranaise apporte son aide et son soutien depuis plus de dix ans maintenant.

Un chèque de 1 300 € sera acheminé au Bénin

Mi-avril à la salle Louis-Guilloux, l'association Plédran Association Solidarité (PAS) a remis un chèque de 1 300 euros à l'association Saint-Vincent de Paul, représentée par Monique Laluque, responsable nationale du pôle Bénin, en présence du maire, Stéphane Briend. « Une somme qui provient des bénéfices de la soirée crêpes-galettes du 7 avril ainsi que quelques dons supplémentaires », informe le président de PAS, Gérard Rault. Cet argent va être acheminé au Bénin et va servir à la construction de nouvelles classes à l'école principale du village de Vakon.



Club Amitiés et Loisirs AU PROGRAMME AVANT L'ÉTÉ :

Mardi 30 mai : Jeux de société, salle Louis Guilloux (Horizon).

Vendredi 2 juin : Départemental de boules à Plouec (sur la journée).

Samedi 3 juin : Permanence de 10h à 12h, salle sous-sol de la mairie – Inscription pour le repas vacances du 11 juillet et pour le concours de boules en quadrette à Hil-

lion sur la journée du vendredi 16 juin.

Mardi 13 juin : Après-midi loisirs, jeux de société, danse, à la salle des Coteaux.

Vendredi 16 juin : Concours de boules à Hillion en quadrette sur la journée.

Lundi 27 juin : Jeux de société, salle Louis Guilloux (Horizon).

CSP FOOT

Les sponsors du CSP Football reçus par les dirigeants du club

Le dimanche 2 avril, à la mi-temps du match de DSR Plédran-Uzel, la commission sponsoring du CSP football, composée de Yves Redon, Jean-Marie Nalapa et Pierre-Anne Cosnay, a accueilli l'ensemble des sponsors du club de football du CSPF. Un chapiteau avait été dressé au stade Horizon, en présence du maire, Stéphane Briend et de son premier adjoint, Eric Buron.

Un moment de convivialité, où le président du CSP, Jean-Luc Moriceau a souligné à combien le sponsoring était important pour la bonne marche d'un club, tel le CSP, qui compte 300 licenciés. Le maire quant à lui a fait remarquer que la commune investissait en matériel et en hommes pour le bien du club, afin de disposer d'infrastructures permettant de miser sur la jeunesse, avenir du club du CSP.



Le stage des débutants a été d'une belle réussite

Durant toute la première semaine des vacances de Pâques s'est déroulé un stage réservé aux jeunes footballeurs de la section des débutants du club de foot plédranais. Un stage encadré par des jeunes de la section U18 et par plusieurs dirigeants, sous la responsabilité d'Alexandre Arragon, éducateur des jeunes au CSP Plédran.

Il s'agissait du deuxième stage de la saison, pour cette section des débutants, qui s'est clôturé dans une très bonne ambiance. Cette journée a été une très belle réussite pour tous les participants.



Tournoi foot : la CSP Cup

Le CSP foot organise son premier tournoi au complexe Horizon à Plédran. Intitulée CSP CUP 1^{ère} édition, elle aura lieu

les 10 et 11 juin 2017 pour les U10/U11 et U12/U13.

16 équipes par catégorie (U11 et U13) tenteront de remporter ce tournoi programmé sur deux journées de compétition. Chaque équipe et chaque participant sera récompensé individuellement.

Le mot de la Majorité

Mai, mois du nouveau

Habituellement, c'est toujours avec grand plaisir que nous célébrons ce mois, symbole du renouveau de la nature. Les jours sont plus longs et il est toujours agréable de bavarder dehors avec ses voisins.

Toutefois, l'année 2017 est aussi placée sous le signe d'un autre renouveau. A l'heure où ce bulletin municipal sera distribué dans vos boîtes aux lettres, les électeurs auront désigné un nouveau président de la république, et cela après une campagne présidentielle déroutante et sans véritable débat de fond. Pour autant et sans présager de son identité, souhaitons-lui, et souhaitons-nous par la même occasion, que ce quinquennat amène le retour à la croissance, au plein

emploi et à la sécurité. Les défis à relever ne manquent pas.

De notre côté, fidèles à notre habitude, nous continuons à faire notre travail d'élus, dans le respect des opinions de chacun et aussi dans le respect du projet sur lequel nous avons été élus. Un bilan de mi-mandat doit prochainement paraître, afin de dresser l'état de ce qui a déjà été fait et de ce qui reste à faire. Notamment, dans son édito du mois dernier, le maire annonçait le recrutement d'un deuxième policier municipal, point qui faisait partie de l'un de nos engagements. Ce qui nous donne l'occasion, suite aux récents événements parisiens, d'adresser un message de solidarité et d'amitié à tous les plédranais qui sont sous l'uniforme, qu'ils soient militaires,

gendarmes, policiers ou pompiers. Nous voulons leur témoigner notre reconnaissance pour leur engagement et l'effort qu'ils produisent du fait de l'état d'urgence dans lequel vit notre pays depuis 2 ans déjà.

Tout ceci n'empêche pas la vie de se poursuivre à Plédran, et nous nous réjouissons de la réussite de la chasse aux œufs dont la fréquentation cette année a presque égalé le nombre d'habitants de Plédran, nous ne pouvons que féliciter le comité des fêtes et ses bénévoles, artisans de ce succès.

Le mot de la Minorité

Un budget en trompe l'œil

Décidément à Plédran dès qu'il s'agit de budget nous allons de surprises en surprises tant sur la forme que sur le fond. Celui de 2017 ne faillit pas à la règle de l'interprétation des chiffres car le budget qui vous a été présenté comporte quelques omissions.

Ainsi, le budget est annoncé pour 12 millions dans l'édito du dernier Plédranais, les recettes d'investissement sont ignorées, les dépenses sont globalement estimées à 5 millions et seulement 3 millions sont détaillés. Quid du reste ?

Les Plédranais ont-ils le droit à une copie revisitée de la réalité budgétaire ?

Dans la presse, nous avons lu que Mr Le Maire annonçait pompeusement que 90% des crédits votés en 2016 pour les investissements ont été dépensés. Dans ce journal, il écrit 80% alors que réellement ce taux est de 67% - ce qui a été confirmé en conseil municipal du 28

mars. Comment peut-on jouer à ce point avec les chiffres ? Vraisemblablement, ces manipulations de données sont destinées à valoriser l'action municipale d'une part et d'autre part à se qualifier de bon gestionnaire puisque les sommes prévues au budget voté ne sont pas dépensées ! Joli tour de passe-passe !

On pourrait même se demander pourquoi nos impôts ne baissent pas avec un taux si faible d'investissement, et ce, d'autant que nous apprenons dans le numéro d'avril que la maison des associations ne démarrera finalement qu'en 2018. Elle avait pourtant été promise pour fin 2016.

Nous pouvons facilement admettre qu'il est parfois bon de différer une dépense d'investissement tout comme une dépense de fonctionnement pour mieux s'y prendre mais pas avec de tels ajournements.

A ce rythme-là, les carnets de commande des entreprises ne vont pas se remplir aisément. Il est d'ailleurs dommage que

l'adjoint aux travaux n'ait pas eu gain de cause auprès du maire pour obtenir une rallonge budgétaire car la voirie programmée à hauteur de 380 000 euros est vraiment sous-estimée. A titre de comparaison, l'entretien de la voirie a coûté en moyenne 800 000 euros par an de 2001 à 2014.

Côté fonctionnement, si les dotations d'Etat ont baissé, les recettes des impôts locaux n'ont jamais été aussi élevées. Par contre, on note un certain essoufflement car la dynamique due à une politique volontariste de création de lotissements jusqu'en 2014 ne va pas durer... Il serait bon d'y réfléchir rapidement sous peine de laisser la commune sans nouvelle urbanisation dans un futur proche. Comme celui de 2016, le budget 2017 s'avère surdimensionné par rapport aux dépenses qui seront effectivement réalisées sur l'année courante, et surtout, il ne prépare pas l'avenir. Toutes ces raisons nous ont amenés à voter contre.

■ GROUPE SCOLAIRE MAURICE-ET-MARIA-LETONTURIER

Les élèves de CM1 financent leur classe découverte

Objectif atteint pour les élèves des classes de CM1 de l'Ecole Maurice et Maria Letonturier et de leurs parents avec le succès de l'opération de vente de brioches vendéennes. Le budget pour financer leur classe découverte à Nantes est bouclé !

Il faut dire que ce ne sont pas moins de 750 brioches arrivées directement du fournisseur vendéen qui ont été écoulees en quelques jours par les enfants eux-mêmes, et parmi eux, félicitations aux meilleures vendeuses Lilou, Louane et Lilou comme à tous les autres.

Le départ du voyage pédagogique aura lieu le 10 mai, avec au programme le château des Ducs de Bretagne, la galerie des Machines de l'île, le muséum d'histoire naturelle, un jeu de piste sur l'île Feydeau, le mémorial de l'abolition de l'esclavage, visite quartiers nantais, la visite du Zoo de la Boissière du Doré...



Carnaval à la maternelle

Le jour des vacances de Pâques, nous avons fait le carnaval. Nous sommes tous arrivés déguisés et nous avons défilé dans l'école, en élémentaire et maternelle.

Nous sommes allés dire bonjour à nos aînés dans les classes et dans leur cour de récréation. Ils nous ont bien accueillis malgré le fait que nous les « dérangions en plein travail ».

Après la sieste, nous avons pris un goûter dans le préau, en dévorant les crêpes que des mamans avaient préparées. Après cette journée récréative, nous étions prêts à partir en vacances.



PORTES OUVERTES A L'ECOLE MATERNELLE

Le samedi 3 juin, de 9h30 à 12h30, la maternelle du groupe scolaire Maurice et Maria Le Tonturier ouvrira ses portes. Cette matinée a pour but de faire connaître aux nouveaux et futurs parents, les locaux et le fonctionnement de l'école, par le biais de visites des classes, d'expositions de photos et de films. Ce sera aussi l'occasion de discuter avec l'équipe éducative des divers projets pédagogiques.

ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE : INSCRIPTIONS

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2017, la directrice de l'école, Madame Le Guiet, demande aux parents qui souhaitent scolariser leurs enfants en maternelle, au cours de l'année scolaire 2017 / 2018, de prendre contact avec l'école dès que possible. Tel : 02 96 42 26 33. Tous les enfants nés en 2015 peuvent être inscrits pour la rentrée prochaine.

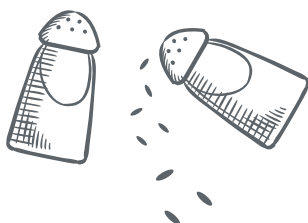
■ ECOLE DES COTEAUX

Atelier-mobile cuisine

Dans le cadre du partenariat entre Saint-Brieuc Agglomération et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor, un animateur de la Cité du Goût et des Saveurs, Thierry, est venu à l'école afin d'initier les élèves à la cuisine et au bien manger. Ce fut aussi l'occasion pour lui de montrer aux élèves les produits locaux et de mettre en valeur les circuits courts.

Le temps d'une matinée, les élèves ont découvert les légumes de saison et ils ont mis la main à la pâte pour mettre au point les deux recettes du jour.

A la fin de la matinée, une dégustation des plats cuisinés a été organisée. Au menu : soupe de légumes et croustillant de blé noir + tiramisu de fromage blanc, poire et caramel au beurre salé, sablé breton. Un vrai régal !!!



Kin-ball, un sport venu du Québec

Un ballon d'1m20, trois équipes de 4 joueurs, une défense de choc, une bonne attaque, une frappe importante, de la rapidité, de la finesse, une bonne cohésion d'équipe et un arbitre : voilà tous les ingrédients qu'ont dû utiliser les élèves de CE2/CM1/CM2 pour participer à la rencontre Kin-ball organisée par l'USEP dans la salle de sport de Trémuson.

L'objectif de ce sport est d'attraper le ballon avec n'importe quelle partie du corps, avant qu'il ne touche le sol. Si l'équipe ne récupère pas le ballon, les deux autres marquent un point. Tout au long de la matinée, les élèves se sont opposés aux élèves des écoles de Trémuson et de Plaine-Haute. Cette rencontre s'est passée dans une très bonne ambiance et nos Plédranais ont fait preuve de sportivité et de volonté. Félicitations à eux !



DIVERS

■ Vends canot breton avec moteur de 8 cv, remorque à contrôler, casier de pêche, visible sur Pledran

Petit prix - Tél. 06 14 47 40 19.

■ A vendre : chemisiers « Franck Olivier » du 44 au 50 environ, plusieurs modèles et coloris, robes, vestes – manteaux de fourrure (fausse), une veste et un manteau en laine. Chemises hommes : petits prix. Eventuellement canapé marron ; robot (neuf jamais servi) ; fauteuil (roulettes), d'appartement pour handicapé neuf.

Tél. au 06 11 68 99 89 (laisser un message en cas d'absence).

■ A vendre vélo femme blanc, neuf - 120€ - Érigidaire, bon état - 100€ - hauteur 85 cm (Faure). Taille haie électrique - Bon état - 150€ (Stihl). Perceuse béton - bon état - 15€ (Metabo).

Tél : 02.96.68.24.47

EMPLOI

■ Etudiante de 18 ans à la recherche d'un emploi saisonnier pour l'été 2017. Ayant un bon contact avec les enfants et un bon niveau d'espagnol, pour du baby sitting ou du soutien scolaire. A déjà travaillé comme manutentionnaire à la scierie Conbel. Motivée et disponible.

Tél : 06 60 19 23 33.

La boutique du secours populaire de Plédran ouvre ses portes à tout public, les 2^{ème} mardi après-midi de chaque mois – Vêtements neufs et occasions, vaisselles, livres, jeux etc... Ce qui nous permet d'aider aux départs en vacances des enfants. Merci à vous.

Le marché du samedi matin

Plédran accueille chaque samedi un marché hebdomadaire place de la Mairie.

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.



Votre agenda

Mai

- Le 19 : Concert - Gold - Horizon
- Le 20 : Audition Musicale - Association Musicale - Horizon
- Le 28 : Pardon du Hirel
- Le 30 : Goûter, Jeux de Société - Association Amitié et Loisirs - Horizon
- Le 31 : Les Histoires du mercredi - Médiathèque

Juin

- Le 4 : Fête des Ecoles - Amicale Laïque - Horizon - Louis Guilloux
- Le 5 : Concours de Boules - F.N.A.C.A au Bois
- Le 13 : Goûter, Jeux de Société - Association Amitié et Loisirs - Salle des Coteaux
- Du 16 au 17 : Gala de Danse - Pledr'En Danse - Horizon
- Le 18 : Pardon de la Saint Jean - La Chapelle du Créac'h
- Le 22 : Assemblée Générale - P.A.S - Horizon
- Du 23 au 24 : Gala de Danse - Pledr'En Danse - Horizon
- Du 24 au 25 : Canicross - Canicrossbreiz - Horizon
- Le 27 : Goûter, Jeux de Société - Association Amitié et Loisirs - Horizon
- Le 28 : Les Histoires du mercredi - Médiathèque

Déclarations préalables de travaux

- M. GAUDIN Christopher, 10 rue du Vieux Bel Air, Construction d'un mur de clôture côté rue en agglom, enduit gris, d'une hauteur de 1 mètre
- Mme MORIN Marie-Yvonne, Les Landes, Division en vue de construire
- M. REBOLIA Jacques, 4 rue du Moulin, Pose d'une tonnelle en bois
- Mme COTILLARD Manuella, La Ville Folle, Division en vue de construire
- M. et Mme BAUDOARD Cyrille, 4 allée des Cormorans, Extension d'une maison d'habitation
- M. MOISAN Emmanuel, 19 rue des Lilas, Isolation par l'extérieur du pignon Sud-Est
- Mme LE BELLEGO Agnès, Les Buis de Craffault, Modification d'ouvertures
- M. LE GUYADER Olivier, 7 rue du Centre, Suppression d'une ouverture, modification des ouvertures, réfection de la toiture et bardage
- M. ROBIN Tony, 19 allée des Bernaches, Création d'une ouverture dans le toit avec pose d'un vélux (114 x 118 cm) sur plancher existant
- M. GUYARD Thomas, La Longueraie, Isolation thermique par l'extérieur d'un pignon en bardage bois et remplacement de 2 fenêtres
- M. RIOU Christophe, 6 rue du Vieux Bel Air, Clôture
- M. URVOY Alain, 17 rue du Clos Pilé, Construction d'un carport

- M. et Mme MOREL Mickaël, 21 allée des Bernaches, Extension d'une maison d'habitation
- Mme TARDIVEL Régine, 8 rue de la Ville Née, Clôtures
- SCI H1 (HERVE Patrick), 5 rue du Val, Isolation de la toiture et modification d'ouvertures : remplacement des éclairages de toiture existants par 3 lucarnes de toit

Permis de construire

- M. et Mme BABAYIGIT Ali, Les Landes, Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme BABAYIGIT Ali, Les Landes, Construction d'une maison individuelle. Démolition d'un hangar
- M. MORCET Loïc, Le Pesle Chatel, Construction d'un garage attenant à la maison
- M. FOUCHERAND Cyril et Mme NEGRIER Angélique, 40 rue Henri Matisse, Construction d'une maison individuelle
- M. KERMANACH Florian et Mme MICHAUX Clémence, 11 rue Daniel Ballay, Construction d'une maison individuelle
- M. GUENIER Christophe, 7 allée des Cormorans, Construction d'un garage accolé à l'habitation
- M. FIERDEHAICHE Romain et Mme BRIGNON Marie, La Ville Folle, Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme HODAN Alexandre, Rue des Lilas, Construction d'une maison d'habitation



Les nonagénaires de la commune et les membres du CCAS

REPAS DES AÎNÉS DU 8 MAI

Toujours très attendue des aînés, cette journée s'est déroulée dans la convivialité. Les quelques 400 convives ont partagé un excellent repas préparé par les traiteurs briochins. Les élus municipaux, les membres du CCAS, les agents du service d'aide à domicile et le personnel administratif participaient également à ce repas.

Ce moment festif offert tous les ans par le CCAS permet à chacun d'échanger et converser entre amis et se remémorer de nombreux souvenirs d'antan. Chanteurs et chanteuses ont poussé la chansonnette tout au long du repas pour le plus grand plaisir d'un public connaisseur. Comme le veut la tradition, danseuses et danseurs ont ensuite pris place sur la piste pour conclure une journée conviviale particulièrement réussie.



Au revoir Yves, doyen de Plédran

Yves Berthelot, né le 25 février 1920, doyen de la commune est décédé à l'aube de ses 97 ans le 21 février dernier. Natif du Hirel où il a travaillé quelque temps dans la ferme parentale, Yves fût ensuite cinq ans prisonnier de guerre. Revenu pour peu de temps à Plédran, car, comme plusieurs de nos administrés de l'époque, il part faire la saison à Jersey. Durant son séjour sur l'île Anglo-Normande, il convolera en juste noce avec Adèle, née Morin. De retour définitivement au pays, il reprendra avec beaucoup d'à-propos la ferme familiale de la Ville Folle jusqu'à l'heure de la retraite, qu'il passera ensuite paisiblement dans ce même quartier. Yves faisait partie des figures et mémoires de la vie locale.

A l'heure de cet au revoir, c'est avec émotion et respect que nous présentons, à sa famille et ses proches, nos très sincères condoléances.